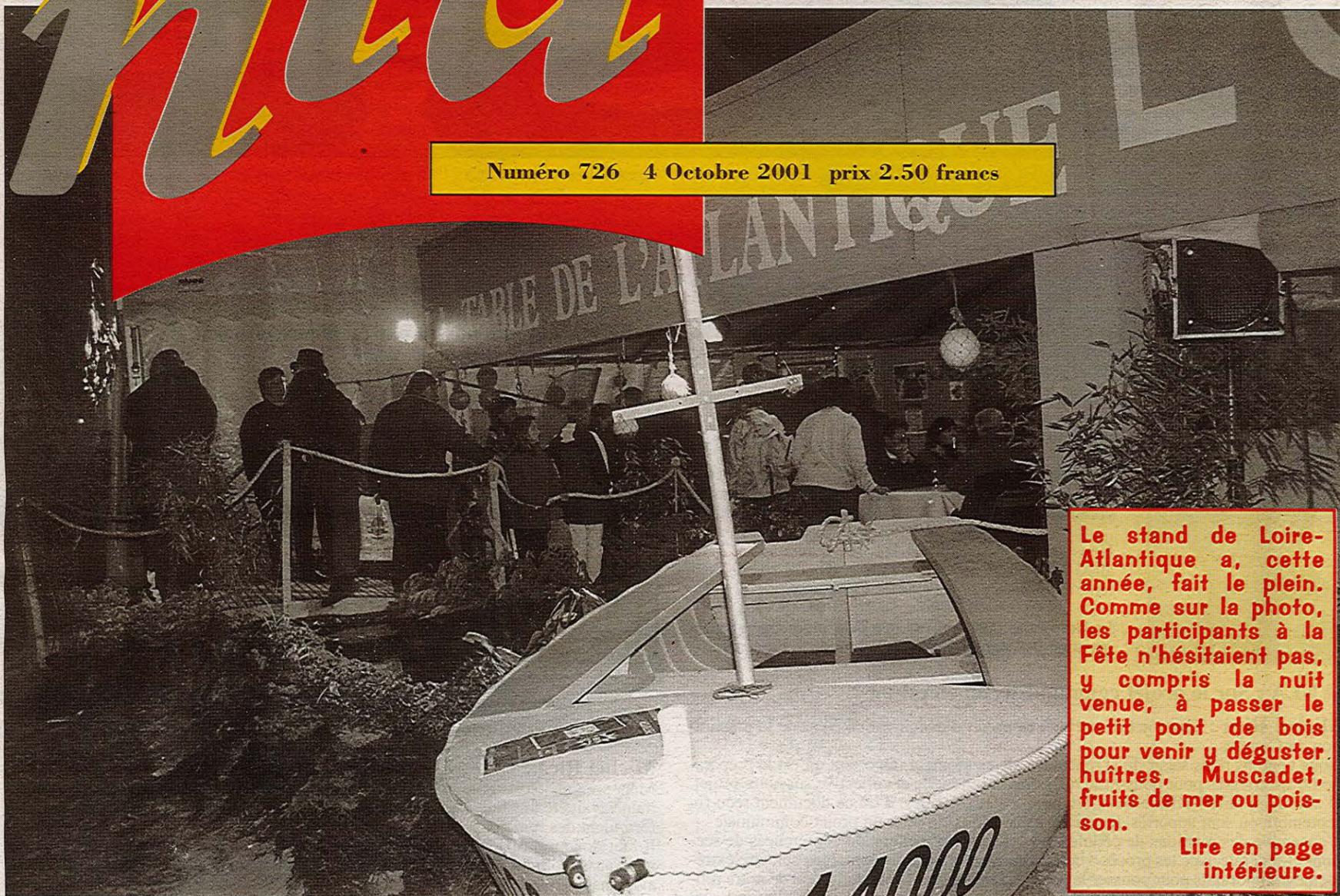


mla

LES NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bimensuel édité par la
Fédération de Loire-Atlantique
du Parti Communiste Français

Numéro 726 4 Octobre 2001 prix 2.50 francs



Le stand de Loire-Atlantique a, cette année, fait le plein. Comme sur la photo, les participants à la Fête n'hésitaient pas, y compris la nuit venue, à passer le petit pont de bois pour venir y déguster huîtres, Muscadet, fruits de mer ou poisson.

Lire en page intérieure.

Vite lu

Ce 726^{ème} numéro des Nouvelles abordera les questions de l'actualité sociale, économique et politique dans notre département.

Le résultat des élections sénatoriales, les risques industriels en Loire-Atlantique quels dangers, quelle prévention, quelles mesures mettre en œuvre ?

Nous reviendrons également sur la préparation des futures échéances politiques avec le vote des Communistes pour désigner leur candidat en dernière page, nos rubriques habituelles «ça s'est passé chez nous».

Nouvelle conception du journal, contenu plus proche de vous, donnez-nous votre avis pour répondre au mieux à vos attentes.

Eradiquer le terrorisme



Aucune cause, aucune raison politique, religieuse ou philosophique...rien ne peut justifier des actes comme les attentats du 11 septembre à New-York et à Washington. Ceux qui les commettent, nient le droit à la vie et le principe même d'humanité qui s'attache à chaque être humain. Ils sont totalement opposés aux idées d'émancipation humaine.

Pour combattre le terrorisme, il faut d'abord s'attaquer aux réseaux internationaux du terrorisme, à ses circuits financiers opaques, ses organisations armées et ses structures, aux trafics d'armes et de drogue qui leur sont liés.

Outre les mesures de sécurité nationales et internationales, il faut opposer aux idéologies et aux pratiques extrémistes et violentes une action politique vigoureuse, dénoncer ceux qui soutiennent les terroristes, et les isoler. Il faut apporter la solidarité aux forces progressistes qui luttent dans les pays concernés.

Il faut aussi apporter des réponses d'urgence aux insupportables déséquilibres sociaux, économiques et politiques qui enfonce les quatre cinquièmes de l'humanité dans la pauvreté, alors que, comme jamais, les possibilités existent de répondre aux besoins de l'humanité. Ce qui appelle à mettre en cause les règles ultra-libérales du capitalisme mondialisé qui sont le ferment de la violence et de ses manipulations. Il faut contribuer aussi à la résolution négociée des conflits.

Les attaques terroristes contre les Etats-Unis ne peuvent rester impunies. Les coupables criminels doivent être retrouvés, jugés et châtiés par une cour internationale.

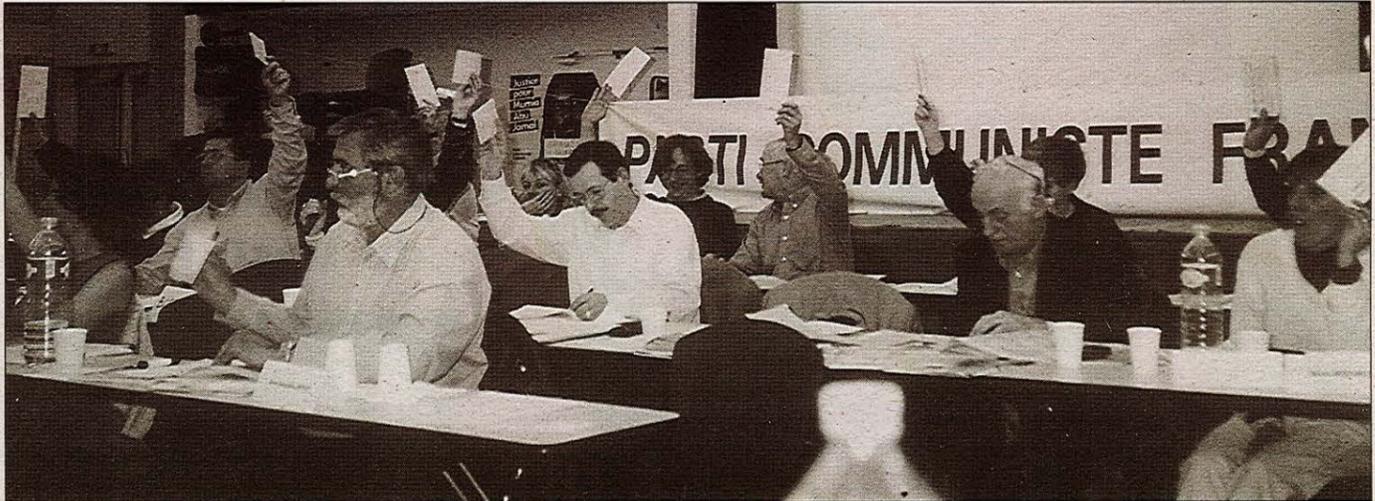
La riposte doit être adaptée à la nature de l'attaque. On parle de coalition internationale contre le terrorisme. Mais «coalition pour quoi ?», s'interrogeait Robert Hue à la journée des parlementaires communistes. «Pour, derrière les Etats-Unis, sous le commandement de G.W. Bush, une nouvelle croisade «du bien contre le mal», «d'une civilisation contre une autre ?» Nous disons non, résolument non ! La riposte au terrorisme doit être envisagée sous l'égide des Nations unies».

Avec d'autres forces politiques et pacifistes, de France, d'Europe, des Etats-Unis et du monde, les Communistes français agissent pour construire les convergences et les actions communes qui soient utiles dans la période qui s'ouvre pour débattre des réponses à apporter au terrorisme et pour que l'exigence de responsabilité l'emporte sur l'esprit de vengeance et que soit exclue toute escalade de guerre.



LA PAGE POLITIQUE... LA PAGE POLITIQUE... LA PAGE

A quelques jours de la tenue des Conférences de section et de la Conférence fédérale qui prépareront le 31^{ème} Congrès du Parti Communiste Français qui se tiendra les 26, 27 et 28 octobre 2001 à la Défense à Paris, nous avons demandé à Michel Rica, Responsable à la Vie du Parti dans notre département, comment se préparait ce Congrès extraordinaire.



31^{ème} Congrès du Parti Communiste Français

■ NLA : Où en est-on en Loire-Atlantique sur la préparation de ce Congrès exceptionnel ?



Michel Rica : Ce Congrès est en effet exceptionnel avec deux questions centrales très importantes à son ordre du jour.

La première, c'est la question du projet communiste : nous travaillons avec ce Congrès à définir le projet communiste.

Nous entendons par projet la visée communiste, mais aussi une démarche afin de faire connaître ce que veulent, mais aussi ce que sont les Communistes.

La deuxième question est liée à la première, c'est la question des statuts du Parti Communiste Français.

■ NLA : Sur le projet communiste, où en est-on ?

Michel Rica : Ce projet de société, ce projet d'avenir est au cœur de la préparation du Congrès.

Nous voulons nous saisir de la rencontre, de ce moment important qu'est la préparation d'un congrès pour pousser la réflexion individuelle et collective sur notre projet. D'abord, en faire l'affaire des Communistes eux-mêmes, d'où ce document reçu fin septembre où sont apportés des éléments de réflexion pour un projet communiste.

L'ensemble des réunions de cellules, de collectifs, d'ateliers, de conférences de sections et fédérale avec les procès-verbaux qui y seront établis vont, bien sûr, être extrêmement importants pour pousser le débat et la réflexion sur la définition de notre projet. Chacun est donc invité à faire connaître, sous la forme qu'il ou qu'elle souhaite, son avis à partir des éléments proposés, mais aussi à partir de ses propres attentes ou de ses propres réflexions.

■ NLA : Donc le travail engagé sur le projet ne sera pas clôturé au 31^{ème} Congrès ?

Michel Rica : Bien sûr que non, cette réflexion, au moment de ce Congrès extraordinaire, est évidemment une étape importante, mais elle n'est qu'une étape que nous avons besoin de continuer à travailler. D'ailleurs, lors de nos Conférences de sections et fédérale, nous ne voterons pas sur ce texte qui est, comme je l'ai dit tout à l'heure, un ensemble d'éléments de réflexion.

Par contre, il est indispensable que ces mêmes assemblées débattent et produisent leur réflexion sous la forme de procès-verbaux.

■ NLA : Alors, concernant les statuts du Parti Communiste Français ?

Michel Rica : Nous partons d'une demande qui est celle des Communistes lors de leur 30^{ème} Congrès puisque ce Congrès de Martigues a donné mandat de travailler à modifier nos règles de vie pour les mettre en concordance avec le projet communiste.

Je veux rappeler ici qu'une commission présidée par Marie-George Buffet a produit un avant-projet de base commune, en mai dernier, qui a été discuté, puis assez profondément modifié et qui est devenu la base commune de discussion proposée pour ce 31^{ème} Congrès après le vote des Communistes.

Ces modifications qui sont apportées dans le fonctionnement et les structurations du Parti Communiste Français ont pour objectif de mettre nos modes de fonctionnement en adéquation avec notre projet, mais aussi le souci d'une meilleure efficacité de l'activité communiste.

■ NLA : Qu'entends-tu par meilleure efficacité ?



Michel Rica : L'objectif de cette modification de statuts est de donner la priorité au déploiement d'une activité communiste véritablement multiforme tous terrains où l'adhérent communiste est au cœur du processus, une activité plus ouverte sur les nouvelles exigences de la société, les nouvelles aspirations aussi et bien sûr leur mobilisation et puis c'est aussi d'engager un effort pour développer toutes les formes d'initiatives de proximité, tant au niveau local, dans les entreprises ou les quartiers, avec les cellules ou les collectifs, qu'avec des réseaux touchant à des questions qui traversent ou qui structurent la société et qui ont besoin de propositions, de mobilisation.

C'est aussi, avec ce Congrès, la volonté de fonctionner avec des règles permettant la pleine liberté d'initiative des communistes.

■ NLA : Où en est-on de sa préparation ?

Michel Rica : Il faut reconnaître que la préparation de ce congrès est très inégale. Mais prenons en compte que la mobilisation pour le vote concernant la base commune avait été très intéressante et depuis, les Communistes se réunissent, échangent, formulent des remarques.

Il faut donc multiplier les dispositions, réunions de cellules, de collectifs, à thème, mais aussi solliciter individuellement les adhérents pour qu'ils fassent part de leur avis, mais aussi de leurs attentes, formulent des propositions.

Les Conférences de sections qui ont lieu ce week-end et qui vont réunir plusieurs centaines de communistes vont évidemment être très importantes pour les travaux de la Conférence fédérale qui se tiendra les 12 et 13 octobre à Nantes.

A l'initiative de nombreuses organisations syndicales, associations et partis politiques, un appel national à manifester contre le terrorisme et pour la sécurité et la paix mondiale vient d'être adopté.

Dans notre département, les mêmes organisations appellent à manifester

le 13 octobre à Nantes à 15 h 30,

Place du Commerce.

La Fédération de Loire-Atlantique du PCF est signataire de cet appel.

SÉCURITÉ

Les incidents se multiplient contre les transports urbains de l'agglomération nantaise. Le syndicat CGT a dernièrement appelé à une action arrêtant les trams et les cars avant la place Bellevue où de nombreux jets de pierres avaient été signalés par les chauffeurs. Les élus communistes de l'agglomération nantaise, dans un communiqué, ont exigé que les tramways puissent travailler normalement et transporter en toute sécurité les usagers dans tous les quartiers de l'agglomération : «aux yeux des com-

munistes, le besoin de sécurité est indissociable de l'exigence de justice et d'égalité. En disant cela, ils n'entendent nullement justifier ou excuser la délinquance, la violence et les incivilités dont les premières victimes sont des salariés, des jeunes, des femmes, souvent en situation de faiblesse. Ils refusent de considérer comme une fatalité les actes dont une infime minorité est responsable et qui rendent la vie encore plus dure dans trop de quartiers». Si les premières mesures prises en concertation avec les

organisations syndicales et les élus peuvent être satisfaisantes, il reste important que les auteurs de ces actes soient identifiés et jugés car il n'y a pas, selon les élus communistes, de sécurité sans justice et de justice sans sécurité. Il s'agit d'une situation sérieuse et complexe. Elle relève d'un véritable choix de société qui ne peut se résoudre en dehors d'un large débat citoyen entre tous les acteurs de la vie de ces quartiers, les habitants, les associations, les élus et les services publics.



CONSTRUCTION NAVALE



Les craintes d'une diminution des commandes de navires de croisières liées à la croissance ouvre le débat de façon nouvelle du besoin de la diversification des productions des Chantiers de l'Atlantique. La situation industrielle montre avec éclat la fragilité d'un plan d'entreprise axé sur un mono produit : le navire de passagers. Cela fait quelques mois que la direction de Gaz de France a fait connaître sa décision de construire 1 à 4 méthaniers. Les Chantiers de l'Atlantique sont sur les rangs pour

construire ces navires. Déjà expérimentés dans ce domaine, souvent à l'origine de premières mondiales dans le domaine de la technologie, tout milite à ce que ces bateaux soient construits à Saint-Nazaire. Cela est conforté par un besoin national dans le domaine énergétique, qu'il s'agisse de la commande d'une entreprise nationale, enfin qu'il s'agisse d'un constructeur expérimenté. Prendre ces navires qui font appel à des nouveautés technologiques aux Chantiers de Saint-

Nazaire, c'est se positionner en avance par rapport à la concurrence internationale, c'est prendre un gage d'avenir. Les méthaniers, mais également les pétroliers écologiques et navires de charges diverses sont les outils de la reconquête d'un outil industriel dont la France a besoin. La vie se construit sur la production et l'échange de marchandises et non exclusivement sur les loisirs. Dans cette perspective, le transport maritime a toujours de beaux jours à vivre et par conséquent la construction navale.

LES COMMUNISTES DÉSIGNENT LEUR CANDIDAT(E) A L'ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Pour la première fois dans l'histoire du PCF, les Communistes vont directement voter, en ce début d'octobre, pour désigner leur candidat(e) pour les futures élections présidentielles de 2002. C'est la première étape, le socle d'une campagne qui ne va cesser de s'amplifier pour permettre de faire le bon résultat auquel nous pouvons prétendre. «Cette première étape», a précisé Paul Lespagnol, «nous l'avons voulue différente de ce que nous faisons auparavant. La raison en est simple mais fondamentale : nous avons considéré que pour atteindre le plus

haut niveau de mobilisation des communistes dans la campagne électorale, le chemin le plus efficace était de leur conférer la responsabilité de choisir leur candidate ou candidat. Cette novation n'est donc pas une façon de s'adapter à l'air du temps ou un simple vernis démocratique. En décidant que pour la première fois, les Communistes auraient le pouvoir de choisir leur porte-drapeau, le Conseil national a fait le pari de la démocratie comme fondement du rassemblement, de l'unité dans la diversité des adhérentes et des adhérents.

Il a fait le choix d'ancrer leur mobilisation sur leur esprit critique, leur capacité à se forger leur propre opinion. Bref, à pouvoir exercer leur souveraineté en ce domaine aussi et en connaissance de cause». Dans chacune des sections du département, les adhérent(e)s du Parti Communiste Français ont reçu de la Fédération les professions de foi des 10 candidates et candidats qui se sont présentés à leurs suffrages ainsi qu'un bulletin de vote et les modalités pratiques pour voter. Dans notre prochaine édition, nous ne manquerons pas de revenir sur ce scrutin.

LA LOIRE-ATLANTIQUE
DES RISQUES I

TRIGNAC

En mars 1996, les salariés de l'entreprise BABOU, située sur la zone commerciale de Trignac, apprennent durant le week-end que l'enseigne serait fermée dès le lundi matin, leur employeur ayant décidé de déménager sans autre forme de concertation.

L'émotion fut à l'époque grande et les élus communistes de la ville étaient intervenus pour que les salariés ne subissent pas la perte de leur emploi.

Cinq années après, le dirigeant de BABOU vient de se voir confirmer sa condamnation en appel, condamnation à 6 mois de prison avec sursis et 100 000 F d'amende.

Les huit salariés de l'entreprise se sont vus également confirmer les 5 000 F de dommages et intérêts.

SAINT-HERBLAIN

Les élus communistes de Saint-Herblain s'opposent à l'ouverture d'Intermarché le dimanche

Depuis de nombreuses années, le patronat du commerce tente d'ouvrir ses magasins le dimanche, au mépris du repos dominical et de la vie familiale des salariés.

Les nombreuses actions qui se sont déroulées dans le département et qui ont toujours reçu le soutien des communistes ont, jusqu'à ce jour, abouti.

Aujourd'hui, une nouvelle tentative a lieu à Intermarché de Bellevue/Saint-Herblain où, sans autorisation, la direction ouvre le dimanche.

Les élus communistes condamnent avec vigueur cette entrave, ils apportent leur soutien aux salariés et aux associations qui s'opposent à l'ouverture du dimanche. C'est dans le même esprit qu'à la Communauté urbaine, ils soutiennent et soutiendront le renouvellement de la recommandation faite aux Maires des communes de l'agglomération de ne pas accorder de dérogation à la règle du repos dominical, face notamment aux sollicitations précédant les fêtes de fin d'années.

Repères :

8 SITES CLASSÉS SEVESO DANS LE DÉPARTEMENT

- Raffinerie de Donges → production de carburant
- Elf Antargaz Donges → stockage de gaz liquéfié
- Hydro Agri Montoir → production et stockage d'engrais
- Terminal méthanier de Montoir → stockage de gaz naturel liquéfié
- Station d'essais GDF de Saint-Herblain À Centre d'essai d'incendie et d'explosion
- Nobel Explosif de Riaillé À stockage d'explosifs
- AZF Soferti à Indre À production et stockage d'engrais



C'est au total 1 habitant sur 5 qui réside dans notre département et qui est à portée de sites à risques, soit environ 200 000 personnes.

Certes, la situation n'est pas la même, entre l'usine Soferti à Indre où les premières habitations ne se situent qu'à quelques dizaines de mètres de l'usine distante de 8 km du centre ville de Nantes et la

Raffinerie de Donges, traversée paradoxalement par la ligne SNCF desservant Saint-Nazaire à Paris, c'est à dire qui voit chaque jour et plusieurs fois par jour, un TGV à l'intérieur du périmètre même de la raffinerie. Dans de nombreux départements industrialisés (la Seine-Maritime, la Gironde, les Bouches-du-Rhône, le Rhône, la Loire-Atlantique), le risque existe par l'implantation même de ces usines.

La question est-elle de délocaliser toutes les entreprises chimiques et à risque comme le proposent certains maires, à l'exemple de Jean-Claude Gaudin ou Alain Juppé ? Non car cela poserait d'autres problèmes graves, sociaux tout d'abord, humains aussi, mais également industriels car délocaliser pour aller où, quand, comment ?

La réponse ne se trouve-t-elle pas dans une recherche plus grande d'efficacité, de sécurité, ce qui implique démocratie et moyens pour la prévention des risques.

La question de la démocratie

Toutes les questions doivent être soumises au débat, à la réflexion. Face à cette exigence d'intervention citoyenne, il n'est plus possible d'entendre dire d'un responsable de l'administration que des considérations économiques doivent être évaluées en balance aux dangers que peuvent encourir les populations. Si, par nature, des entreprises à haut risque ne peuvent cohabiter avec la présence de quartiers à haute densité humaine, force est de constater que cela existe et qu'il ne sert à rien de faire l'autruche en expliquant que les risques sont cernés.

La période doit être révolue où certains pensent et décident à la place des autres. C'est d'ailleurs ce qu'ont voulu dire les personnes rassemblées en manifestation le 24 septembre sur la place du Capitoul : « Plus jamais ça ! ».

Des droits nouveaux doivent être octroyés aux salariés, aux populations. Car ceux-ci, à travers leurs associations et syndicats, n'ont pas été entendus, prises au sérieux ou en considération, ni par la direction de Total/Fina/Elf, ni par les pouvoirs publics, sur les risques encourus. Il y a donc bien, tant de la part des pouvoirs publics et des élus que des directions d'entreprises, une responsabilité partagée sur les causes et les conséquences.

La question de la prévention

L'interrogation immédiate vient sur les conditions créées depuis plusieurs années concernant la sécurité, la prévention, le contrôle et l'exigence de productivité de ces installations dans une usine classée Seveso 2 (qui sont des centaines un peu partout en France). Les réductions d'effectifs, les recours massifs à la sous-traitance, la baisse des investissements constituent autant de facteurs de risques potentiels pris. Les découvertes faites – et dont la presse s'est faite l'écho – à l'intérieur du site de Toulouse, lors de l'accident, confirment que même en cette période douloureuse, il n'est pas possible de faire l'impasse sur le lien qui existe en ce qui vient de se produire et la logique de profit maximum qui prévaut.

FÊTE DE L'HUMA

Quelle Fête !

Plus d'un demi-million de personnes à la Fête de l'Humanité. Cette information de l'AFP fait chaud au cœur. « Le succès est incontestable » (France soir), « Un très grand succès populaire » (Le Parisien), les médias ont largement souligné que le Parti Communiste Français, décidément est une force qui compte. La Fête a aussi constitué « une immense expres-

sion de solidarité avec le peuple américain ». Le dimanche après-midi, 70 000 personnes réunies ont observé une minute de silence en mémoire de ces femmes, de ces hommes innocents, victimes de la barbarie. Les circonstances exceptionnellement graves que nous vivons ont poussé ces centaines de milliers de salariés, de jeunes, à se retrouver, tous

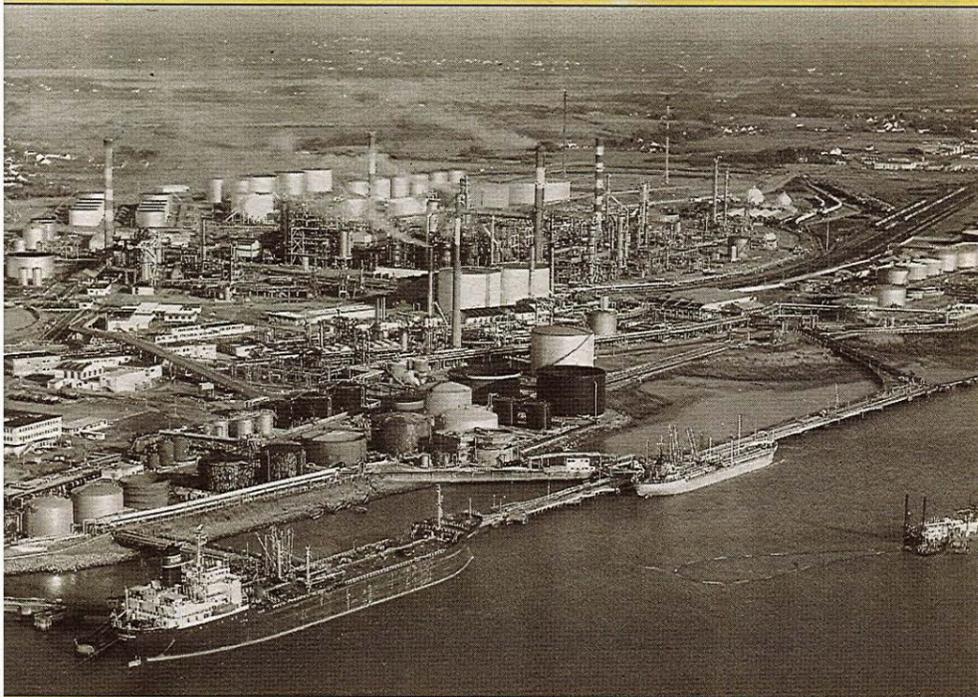
ensemble, à se parler, à se sentir à la fois proches et différents les uns des autres. La Fête de l'Huma a été le temps fort de la réflexion des communistes et des citoyens qui s'interrogent et refusent tout engrenage de guerre. La situation actuelle exige fermeté, sang-froid et sens des responsabilités. D'où la condamnation



Dans une lettre le Préfet de Saint-Nazaire Jean-Louis L... Conseiller g... Canton de M... Maire de Trigr... de porter le... l'accident de T... ces termes : « explosion de l... de Toulouse... juste titre, une... tion parmi no... très et les... proches de... industrialo-po... Montoir -... Saint-Nazaire... La proximité... prises à risq... gnée notamm...

sans appel du... qui conduit à... tats exacteme... aux buts qu'... poursuivre... toutes les... L'appel à la p... La Courneuve... grande scène... artistes com... Mami, Brun... Jean-Marie... Jacques Serre... que « nous so... citoyens du m... D'où l'appel... Hue aux pl... autorités de l'E... sir le Conseil

QUE EST-ELLE A L'ABRI INDUSTRIELS ?



Deux accidents graves dans le département

Le 29 octobre 1987, suite à un incendie dans un silo où étaient stockés des engrais, un nuage toxique traverse une grande partie de notre département. Le plan ORSEC fut déclenché, se sont environ 25 000 personnes qui durent être évacuées.

Le 7 octobre 1991, deux cuves du dépôt de carburant explosent à Roche Maurice au Sud de Saint-Herblain. La détonation a été entendue à plusieurs kilomètres. Les pompiers éviteront que le feu ne se propage aux autres cuves. Le bilan est lourd : 1 ouvrier décèdera et les dégâts dépasseront les 100 millions de francs.

JEAN-LOUIS LE CORRE ÉCRIT AU SOUS-PRÉFET

au Sous-préfet de Nantes, Monsieur Jean-Louis Le Corre, Préfet de la Loire-Atlantique. Je tiens tout d'abord à vous remercier pour l'attention que vous portez à nos préoccupations. Le 29 octobre 1987, suite à un incendie dans un silo où étaient stockés des engrais, un nuage toxique traverse une grande partie de notre département. Le plan ORSEC fut déclenché, se sont environ 25 000 personnes qui durent être évacuées. Le 7 octobre 1991, deux cuves du dépôt de carburant explosent à Roche Maurice au Sud de Saint-Herblain. La détonation a été entendue à plusieurs kilomètres. Les pompiers éviteront que le feu ne se propage aux autres cuves. Le bilan est lourd : 1 ouvrier décèdera et les dégâts dépasseront les 100 millions de francs.

que l'on appelle communément « le périmètre de Seveso » inquiète nos populations d'autant qu'une certaine méconnaissance des dispositifs de couverture des risques renforce encore plus ce sentiment d'inquiétude. Ce sentiment est aussi partagé très largement par les élus locaux, qui interrogés, ne peuvent apporter les précisions souhaitées, hors de leur compétence locale. Aussi, serait-il opportun dans une telle période de porter l'information à la hauteur de tels événements.

Pour cela, il me semble qu'une rencontre des élus locaux, adjoints chargés de la sécurité, conseillers généraux, députés, puisse être organisée, sous votre autorité avec la participation des responsables des entreprises, de leurs organisations syndicales, des CHSCT, des services de l'Etat (DRIRE notamment), des services de sécurité, d'incendie et de secours, etc... afin de faire un état des lieux des dispositifs prévus, des moyens à mettre en œuvre (prévention des risques).

Indre

Jacques Davy, Président du groupe communiste à la mairie d'Indre, dans une déclaration au Conseil municipal a exprimé sa solidarité aux victimes toulousaines de l'explosion de l'usine AZF, avant de rappeler qu'il est nécessaire que les populations confrontées à de tels risques soient informées.

« Il est hâtif de vouloir conclure à des solutions aussi radicales que les délocalisations des usines comme le font, par exemple les maires de Bordeaux ou de Marseille, sans mesurer au préalable l'ensemble des éléments que portent de tels dossiers », devait-il poursuivre.

Total/Elf, propriétaire de ces usines souhaite depuis longtemps se désengager de ces activités d'engrais.

Il ne s'agit pas de participer à une opération qui jetterait des centaines de personnes au chômage.

Il faut que la lumière soit faite sur l'explosion de Toulouse et que des mesures concrètes soient prises pour que cela ne se reproduise pas.

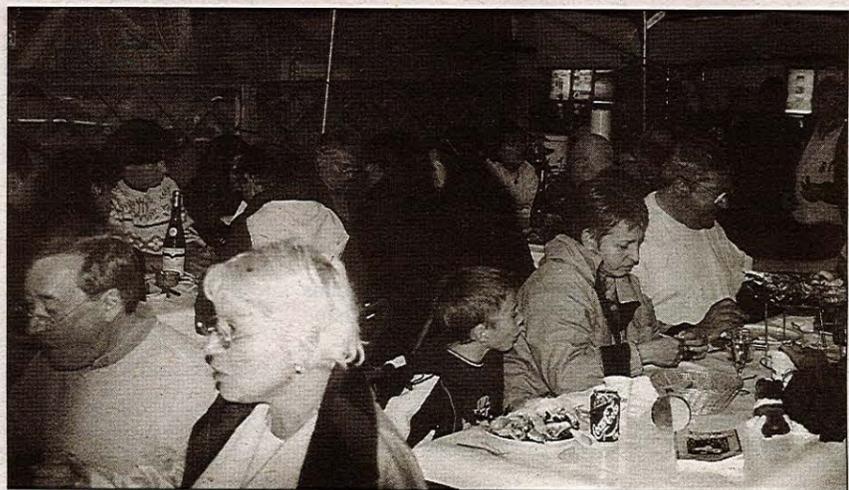
terrorisme des résultats inverses. Il prétend aggraver les tensions. Il a lancé à Paris, depuis la fin de la guerre, par des milliers de personnes, Chebassier, Garcia, Bigard, rappelle les hommes tous les jours. D'où la recherche, dans tous les débats de la Fête, des réponses civilisatrices qui condamnent l'ordre capitaliste mon-

de l'ONU, pour que « la voie de la politique prime sur toute démarche militaire unilatérale ». Si, par malheur, le combat contre le terrorisme devait un tant soit peu utiliser ses méthodes et frapper des innocents, le remède serait dès lors pire que le mal. Et, ce seraient les terroristes qui, en définitive, auraient gagné. D'où la recherche, dans tous les débats de la Fête, des réponses civilisatrices qui condamnent l'ordre capitaliste mon-

dialisé, aspirent à inventer une organisation sociale neuve et en France une autre politique à gauche. Sinon en 2002, ce n'est pas la droite qui gagnera les élections. C'est la gauche qui les aura perdues.

Le grand événement politique et culturel de la rentrée, si fraternel, qu'est la Fête de l'Humain, a pleinement joué son rôle de satisfaisant au besoin de se parler et d'élaborer des réponses à cette question qui se pose

partout sur la planète : qu'advient-il du monde en ce XXI^{ème} siècle qui commence ? Le stand de Loire-Atlantique n'a pas failli au succès de cette Fête. Moules, Muscadet, huîtres et fruits de mer ont ravi toutes celles et tous ceux qui sont venus nous rendre visite (plus de 2 000 personnes) et celles et ceux qui ont visionné l'exposition, réalisée à l'occasion du 60^{ème} anniversaire des fusillades de Châteaubriant.



AU JOUR LE JOUR

12 septembre, dans une déclaration de presse, la Fédération du Parti Communiste Français dénonce les attentats perpétrés aux Etats-Unis.

18 septembre, déclaration des élus communistes et républicains qui demandent que les auteurs et les instigateurs des actes terroristes soient démasqués et punis.

24 septembre, les élus communistes de l'agglomération nantaise dénoncent les jets de pierre sur les tram.

28 septembre, la Fédération intervient dans une déclaration sur les questions de sécurité industrielle.

28 septembre, dans une déclaration, la Fédération du Parti Communiste Français déclare qu'elle se prononce contre le terrorisme et contre la guerre.

Y'A PAS PHOTO

Récemment interviewé dans un grand journal national, l'ancien ministre dirigeant du RPR, Edouard Balladur, a le mérite d'être clair sur les ambitions de droite en cas de victoire lors des élections de 2002.

« Il est inconcevable, dit-il, de maintenir les 35 heures en France, au regard de la conjoncture économique. Cela coûte, selon lui, trop cher et l'argent mis à l'application de cette importante avancée sociale serait mieux à d'autres fins... Le patronat ne saurait-il pas demandeur de quelques mesures en sa faveur ? »

PRUD'HOMMES

Alors que les élections prud'hommales se profilent pour la fin de l'année, le Ministre de la justice se propose de mettre en place une nouvelle répartition des conseillers prud'hommaux (moitié employeurs - moitié syndicalistes). C'est ainsi que le nombre de conseillers serait, sur l'ensemble du territoire, diminué de 1 000 et que notre département se verrait aussi touché. Daniel Praud, vice-président salarié élu CGT du Conseil des Prud'hommes de Nantes, devait déclarer que réduire les conseillers prud'hommaux amènerait à reculer d'autant les verdicts prononcés qui sont déjà très longs...Affaire à suivre.

SENATORIALES

Objectif : battre la droite

Le résultat des élections sénatoriales en Loire-Atlantique montre à l'évidence que si la droite conserve 3 sièges sur 5, c'est la gauche qui enregistre un progrès très sensible. Si l'on additionne les résultats de l'ensemble des listes de gauche, le nombre de voix obtenues n'est pas loin de faire jeu égal avec la droite. C'est dire la réelle possibilité de conquête d'un siège sur la droite qui existait pour la gauche.

C'est d'ailleurs dans la perspective de la conquête de positions dans le département, mais aussi dans les autres départements, notamment ceux où l'on votait à la proportionnelle que le Parti Communiste Français avait décidé d'aller sur des listes rassemblant le plus largement possible les forces de gauche.

La multiplication des listes de gauche, avec notamment la constitution de la liste du sénateur socialiste sortant F. Autain et des Verts, n'a pas permis la conquête d'un 3^{ème} siège en Loire-Atlantique. Cela est regrettable pour l'évolution du rapport de forces au Sénat. Mais l'élection sur des listes d'union, dans 4

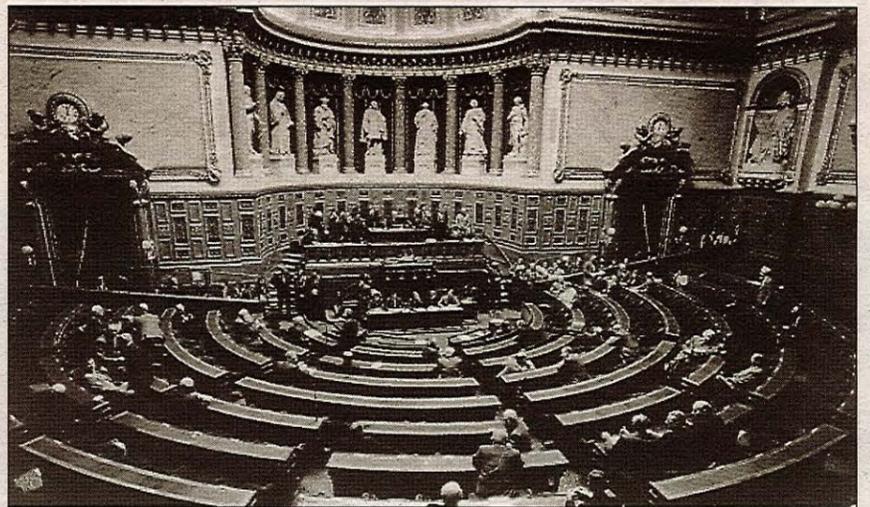
départements différents, de 4 sénatrices communistes de plus montre que c'était la démarche la plus dynamique pour gagner.

Robert Hue déclarait au soir des élections : «*ce résultat est significatif des qualités de ces candidates et candidats au service d'une dynamique unitaire et de rassemblement pour un changement à gauche*».

Non seulement la démarche de la constitution de listes

d'union a été payante, mais il faut bien voir que sans ces listes, le Parti Communiste Français n'aurait gagné aucun siège du fait de son poids électoral dans ces départements. De plus, la conception de l'union développée par le Parti n'a pas éludé l'apport spécifique de la sensibilité politique qu'il représente.

Yann VINCE



Réactions à chaud

Devant la presse, Jean-René Teillant devait déclarer «*qu'avec une dynamique de l'union, la gauche avait toutes ses chances de décrocher un troisième siège dans le département. C'est pour cela que nous sommes allés sur la liste avec les socialistes. La désunion coûte cher, il ne faudra pas l'oublier*».

Le groupe Communiste, Républicain et Citoyen au Sénat

Pour constituer un groupe au Sénat, avec les droits et les moyens que cela représente, il faut compter 15 membres. Avant le renouvellement du 23 septembre dernier, le Parti Communiste Français comptait 14 sénateurs. Il constituait un groupe avec 2 sénateurs MDC et le sénateur communiste réunionnais

Vergès. Avec un gain de 4 sièges, le Parti Communiste Français compte aujourd'hui 18 sénateurs (dont 10 femmes !).

A priori, le groupe resterait constitué avec les 2 sénateurs MDC et peut-être le sénateur de Loire-Atlantique dissident F. Autain qui se réclame aujourd'hui d'un appa-

rentement à cette formation ainsi que le sénateur du PCR Vergès. Ces rattachements au sein d'un même groupe sont tout à fait réglementairement considérés comme administratifs, ce qui signifie que les élus de chaque formation politique ont toute liberté de travail et d'expression propres.

DRÔLES D'ÉLECTIONS

Silence total

Si prendre des sièges à la droite en Loire-Atlantique aurait dû apparaître comme l'un des premiers objectifs de ce scrutin (ce qui était le cas des communistes), les stratégies développées par les partis politiques a vraiment tendance à s'en écarter.

Souignons, en ce sens, le mutisme remarquable et remarqué des amis de Jean-Pierre Chevènement en Loire-Atlantique. N'y aurait-il aujourd'hui que la candidature aux présidentielles qui compte en politique ? Si cela s'avérait être le cas (ce que je pense), cela est grave pour nos concitoyens qui sont en droit d'attendre autre chose de la politique.

Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait... la place

C'est ce que l'on aura pu retenir du positionnement des Verts lors de ces sénatoriales. En Loire-Atlantique, ils se refusent à participer à une liste de large rassemblement de la gauche plurielle, ils font alliance avec la dissidence du Parti socialiste, pour le cas échéant se retrouver au Sénat en cas de vacance de la tête de liste durant ces 9 prochaines années.

Par contre, ils se posent moins de problèmes dans d'autres départements où, à l'exemple du Nord, ils ne trouvent aucune objection à être sur la liste de la gauche plurielle pour faire leur entrée au Sénat. Après ce que nous avons vécu lors des élections municipales, il serait pour le moins naïf de penser que les Verts n'ont pas comme principal souci d'être élus avant tout.

Yannick CHENEAU

Entre le dire et le faire

La loi sur la parité, à son approbation, a fait couler beaucoup de salive et beaucoup d'encre. Une loi n'est pas faite exclusivement pour cela, elle est faite pour modifier quelque chose, pour répondre à une question posée.

C'est particulièrement vrai en ce qui concerne la parité : la loi a été votée parce qu'elle répond à un besoin de la société, il faut donc la mettre en œuvre sans attendre.

C'est ce qu'ont fait les Communistes en faisant élire ou réélire 7 sénateurs dont 5 femmes, le 23 septembre.

Avec 10 sénatrices sur 18, les Communistes sont les seuls en tant que force politique à respecter la parité.

Notons d'ailleurs que le Sénat ne comptera que 35 sénatrices toutes tendances confondues.

CHATEAUBRIANT

Les cérémonies commémoratives aux fusillades de Châteaubriant se dérouleront le dimanche 21 octobre avec la participation de :

Marie-George Buffet, Ministre de la Jeunesse et des Sports, représentant le gouvernement

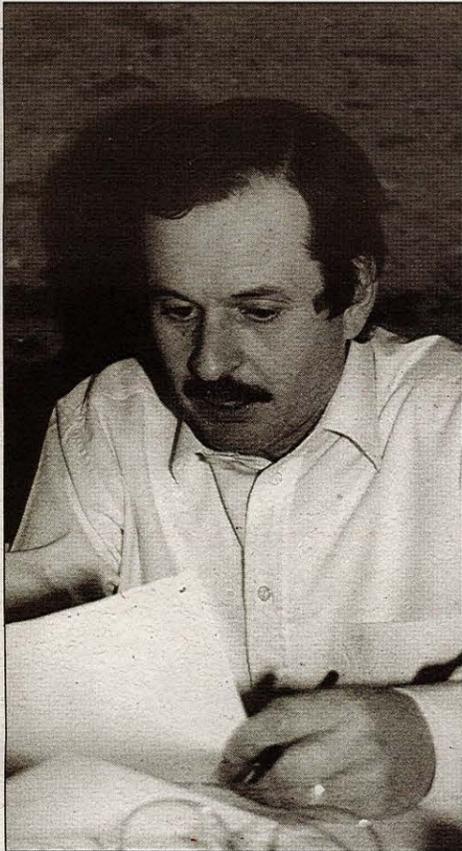
Robert Hue, Secrétaire national du Parti Communiste Français

Bernard Thibault, Secrétaire général de la Confédération Générale du Travail

Evocation «les yeux ouverts» avec la participation de Gilles Servat.

Vite lu

Tout semble prêt pour lancer l'enquête d'utilité publique concernant l'extension du port sur Donges-Est, mais voilà que le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire dirigé par Yves Cochet, ne répond plus. Seule sa signature manque pour engager cette nouvelle étape de développement du port. Quand on sait que la période électorale que l'on va connaître dès le début 2002 ne sera pas propice à de tels engagements, on peut s'interroger sur les intentions du Ministère qui semblerait vouloir traîner... traîner en longueur pour ne pas se prononcer. C'est pour obtenir le feu vert de l'enquête publique que Gilles Bontemps, Conseiller régional communiste, vient de s'adresser au Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire.



L'essentiel de la lettre de Gilles Bontemps :

«Ce projet est très important pour l'avenir du Port, à court et moyen terme, qui doit faire face à la saturation de ses infrastructures et à la nécessité, pour des raisons de qualité, de séparer le traitement des produits alimentaires et non alimen-

taires ; il est essentiel pour le développement économique et l'emploi dans notre région, pour le désengorgement routier, l'amélioration de la sécurité et de l'environnement dans une période qui va voir une augmentation très forte de la masse des marchandises transportées à l'échelle du monde.

Les voies maritimes et fluviales constituent, avec le ferroviaire, une véritable alternative à la route, à condition bien sûr que leurs infrastructures le permettent.

C'est pour cette raison et aussi parce qu'ils ont conscience que le développement portuaire est aujourd'hui menacé, si l'on ne dispose pas d'infrastructures nouvelles dans les 5 ans à venir, que la plupart des acteurs économiques et sociaux et de nombreux élus d'opinions différentes se sont investis sur ce dossier, bien modeste au regard de ce qui se fait partout en Europe.

C'est sans doute aussi pour ces raisons que le Ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement, ainsi que le gouvernement par l'arbitrage du Premier ministre ont donné le feu vert à ce projet et qu'il figure au Contrat Etat/région 2000/2006.

Or, depuis la venue à Nantes du Ministre des transports en novembre 2000 confirmant ces choix, il y a eu beaucoup de temps perdu. L'enquête publique qui devait être engagée aussitôt les municipales et les canton-

nales de mars 2001 n'est toujours pas lancée.

Nos multiples démarches nous font constater que ce qui bloque toujours aujourd'hui, au moment où je vous adresse ce courrier, c'est le fait que dans le cadre de l'instruction mixte qui précède le lancement de l'enquête publique, la seule signature qui manque aujourd'hui est celle de votre ministère.

Je tiens donc à vous faire savoir qu'avec de nombreux collègues, nous ne comprenons pas un tel retard de la part de vos services.

Aussi, je vous demande de bien vouloir faire le nécessaire pour que dans les jours qui viennent votre ministère ait donné un avis favorable permettant au Préfet de région d'engager l'enquête publique.

Nous ne comprendrions pas qu'un nouveau retard nous conduise, en raison des futures échéances électorales, à perdre une nouvelle année ; sachant qu'il faut au moins 5 ans entre le lancement de l'enquête publique et la mise en service des quais.

Dans le même esprit, l'ensemble des acteurs de terrain, les élus, et plus largement les salariés dont la plupart sont des électeurs de gauche, ne comprendraient que le gouvernement ne tienne pas ses engagements, à plus forte raison, concernant la phase de consultation démocratique que constitue l'enquête publique».

Intervention de la CGT

Le Syndicat CGT du Port Autonome de Nantes/Saint-Nazaire est également intervenu par la plume de son secrétaire général, Yves Tual, pour réclamer du Ministère les autorisations administratives nécessaires au déblocage de ce dossier, rappelant «qu'il n'est plus possible que les ports français, et particulièrement celui de Nantes/Saint-Nazaire prennent du retard sur les ports du Nord de l'Europe qui, eux, ne cessent de se développer et par la même s'octroient de plus en plus de parts de marché».

PUBLICITÉS

SARL POMPES FUNÈBRES ATLANTIQUE MARBRERIE 44



Patrick LE ROGNON

24 H sur 24
7 jours sur 7

SAINT-NAZAIRE et sa région

5, place F. Blancho

02.40.01.86.88

- Organisation complète d'obsèques
- Démarches évitées aux familles
- Possibilité d'accès à la chambre funéraire
- Soins de conservation
- Transport de corps avant et après mise en bière
- Contrats d'obsèques
- Tiers payant Mutualiste conventionné par Loire-Atlantique Mutualité

- Convention retraités C.G.T.

N° Vert 0 800 196 550

Ça se passe chez nous

Agenda



Préparation du 31^{ème} Congrès du Parti Communiste Français

Dans l'ensemble du département, les Communistes sont appelés à se réunir lors des Conférences de sections qui prépareront la Conférence fédérale :

- **A Nantes** : le vendredi 5 au soir et le samedi 6 octobre toute la journée à la Mairie de Doulon.
- **A Saint-Nazaire** : le samedi 6 octobre à la Maison du Peuple.
- **A Saint-Joachim** : le vendredi 5 octobre le soir et le samedi 6 pour la section de la Brière.
- **A Bouguenais** : le samedi 6 toute la journée, salle du Général de Gaulle pour la section de Rezé-Sud-Loire.
- **A Couëron** : le vendredi 5 au soir et le samedi 6 au matin salle Berligout au Centre Henri Normand pour la section de la Basse-Loire.
- **A Vertou** : le vendredi 5 au soir et le samedi 6 au matin à Beautour pour la section Loire et Sèvre.
- **A Saint-Herblain** : le vendredi 5 au soir à la Bernardière pour la section Saint-Herblain Gèvres et Cens.
- **A Saint-Brévin** : le vendredi 5 au soir pour la section des Pays de Retz.
- **A Ancenis** : le vendredi 5 au soir pour la section du Val de Loire.
- **A Blain** : le vendredi 28 septembre pour la section des 3 Rivières.
- **A Châteaubriant** : le jeudi 11 octobre à 18h, salle de l'Ange pour la section de Châteaubriant.
- **Au Croisic** : le 3 octobre pour la section de la Presqu'île
- **Conférence fédérale** : vendredi 12 octobre au soir et samedi 13 toute la journée à la Maison des Syndicats, Gare de l'Etat à Nantes.

Pour ceux qui aiment le jazz... et les autres **SHORTY ROGERS STORY**

Le nouveau livre de Michel Prodeau

Fervent amateur de jazz, notre ami Michel Prodeau – auteur bien connu des lecteurs des Nouvelles de Loire-Atlantique – a été successivement, au cours des années 50 et 60, Président du Jazz-Club de Nantes et Président du Hot-Club de Loire-Atlantique. Ses goûts pourtant très éclectiques en matière de jazz, n'ont jamais pu, dit-il, «éclipser sa passion première», celle du jazz style West Coast.

Son nouveau livre – «opuscule élogieux», reconnaît-il – est un essai biographique consacré à Milton Michael Rajonsky, dit Shorty Rogers, trompettiste, compositeur et chef d'orchestre américain de jazz (1924-1994) qui vise à réparer, sinon une injustice, du moins un oubli. Ne s'agissant nullement dit-il d'une «étude musicologique», c'est avant tout un récit détaillé – le premier en langue française, notons-le – qui nous relate, entre autre, que, très jeune, Shorty Rogers apprend la trompette, puis qu'il étudie la composition et l'arrangement au Conservatoire de Los Angeles. En 1945, il enregistre pour la première fois et intègre l'orchestre de Woody Herman. En 1950, il le quitte pour participer aux débuts de la formation constituée par Stan Kenton. Installé en Californie, il y devient ainsi l'un des chefs de file du courant West Coast, aux côtés de futures grosses pointures du jazz comme Chet Baker, Gerry Mulligan et Stan Getz. Il fonde ensuite son propre grand orchestre – les Giants –

un big band, dans la lignée de Duke Ellington, Count Basie ou Benny Goodman, Fletcher Anderson, Harry James, etc. En février 1955, il devient directeur musical chez Atlantic, puis producteur pour RCA (1956). Il compose pour un grand nombre d'artistes californiens et est également sollicité pour écrire des musiques de films, comme pour *L'équipée sauvage* de L. Benedek, avec Marlon Brando (1954), et *l'Homme au bras d'or*, de Otto Preminger, avec F. Sinatra (1955) – et, même, de séries télévisées, comme *Starsky et Hutch* (1975).

Pour l'auteur, «faire revivre cette épopée constitue une salutaire cure de rajeunissement». Il se livre, à cette occasion, à un vibrant plaidoyer. Car, à l'inverse des préjugés tenaces diffusés par «quelques théoriciens» – notamment français hélas – qui se sont évertués à démontrer que la West Coast n'était «qu'une impasse ennuyeuse, un échec, une musique d'intellectuels blancs suspects de racisme», ceci afin de mieux «discrediter cette musique curieuse-



ment dérangeante parce que novatrice», il retient, au final, cette formule de S. Rogers lui-même qui disait du jazz West Coast : «on devrait simplement parler de musique de plaisir».

Nul doute que cet ouvrage aidera agréablement à rétablir – avec compétence et vivacité – la vérité à cet égard.

Jean-Yves MARTIN

Michel Prodeau, *Shorty Rogers Story*, 168 pages, bibliographie, discographie, cahier iconographique central de 8 pages. Editions Opéra, Nantes, 2001, 100 F (15,24 Euros).

Saint-Nazaire

L'ensemble des syndicats des Chantiers de l'Atlantique maintiennent leurs actions pour que soit reconnu pour tous ceux qui ont été exposés à l'amiante, les risques et des répercussions que cela a pu entraîner sur la santé des salariés.

«Les navires ont été construits avec les mêmes matériaux à Dubigeon, au Havre et à Saint-Nazaire» déclarent-ils «et l'enquête de l'Inspecteur des Affaires sociales aboutit à des dates différentes pour la prise en compte de l'exposition à l'amiante : 1982 pour les Chantiers de Saint-Nazaire, 1987 pour Dubigeon, alors que l'amiante a été utilisée jusqu'en 1997». Cette position est en effet très incohérente, si ce n'est de ne pas vouloir reconnaître les faits pour éviter de mettre la main au porte-monnaie en réparant les préjudices graves causés.

Sautron

Les 200 salariés de l'entreprise Chantreau sont toujours sous la menace de la fermeture de leur entreprise spécialisée dans la confection d'emballages de luxe.

Rachetée en 1991 par Péchiney, Chantreau avait ensuite fusionné avec une autre imprimerie nantaise, l'Armoricaïne, avant de passer sous contrôle d'un fond d'investissement.

«Ce n'est pas par manque de marché, de manque de savoir-faire que nous sommes confrontés à cette situation, c'est par abandon», nous confiait l'un des représentants syndicaux. D'ailleurs, à la fin de l'été, le patron avait annoncé qu'il avait retrouvé un emploi à mi-temps ailleurs.

Châteaubriant

L'école maternelle Claude Monet, au cœur du quartier de la «ville ros», qui accueille de nombreux immigrés turcs et kurdes, avait vu, il y a deux ans, l'ouverture d'une quatrième classe.

Tout se passait bien jusqu'au deuxième jour après la rentrée où les parents découvrent que l'institutrice de cette quatrième classe est nommée à quelques kilomètres de là.

Explication de l'Inspecteur de l'Académie : «il manquait quelques élèves».

Quand on sait que dans cette maternelle, près de la moitié des enfants sont tous francophones, il y a vraiment scandale dans une telle décision.

Peut-on parler, comme le Ministre Jacques Lang ne cesse de le répéter, de souci de qualité de l'enseignement quand on préfère s'en référer à la calculatrice plutôt que de prendre des décisions qui tiennent compte des réalités du terrain.

L'action est engagée à Châteaubriant pour le maintien de cette quatrième classe : c'est une bonne chose.

Abonnez-vous
aux Nouvelles
pour 60 francs
(9,15 euros)
pour l'année.

Vous recevez les Nouvelles, vous appréciez son contenu. Pour contribuer à sa parution, à son amélioration, abonnez-vous pour 60 francs l'an en adressant vos chèques libellés à l'ordre de PCE Fédération de Loire-Atlantique 41 rue des Olivettes – 44000 Nantes